



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Département de l'économie  
et de la formation  
CP 478, 1951 Sion

P.P. CH-1951  
Sion

Poste CH SA

Madame  
Anne-Laure Secco  
Députée  
Chemin du Châtelard 36  
1976 Lens



Notre réf. /

Votre réf. /

Date 8 février 2023

**Question écrite n° 2022.11.472 concernant : « 3<sup>e</sup> Rapport sur la prise en charge des personnes souffrant d'un TSA » (16.11.2022)**

Madame la Députée,

En accord avec le Conseil d'Etat, nous pouvons répondre comme suit à votre question écrite susmentionnée.

Le 30 novembre 2022, le Conseil d'Etat a approuvé le troisième rapport sur l'autisme intitulé « Recommandations et mesures prioritaires de mise en œuvre concernant les troubles du spectre autistique en Valais ».

Le Conseil d'Etat a chargé le Département de l'économie et la formation ainsi que le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, en collaboration avec d'autres départements, les communes et les partenaires concernés, d'appliquer les modalités de mise en œuvre des priorités formulées dans ce rapport.

Le Conseil d'Etat a également chargé les Services du Département de l'économie et de la formation et du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture d'inscrire les montant liés à la mise en œuvre des différentes recommandations dans les budgets spécifiques liés aux mandats de prestations de ces Services pour les années 2023 et suivantes.

De plus, il a été décidé de créer un comité de pilotage autisme ayant pour tâches :

- d'informer régulièrement le Conseil d'Etat sur l'état de la situation et la mise en œuvre des mesures ;
- de proposer au Conseil d'Etat des adaptations et/ou des ajustements du système ;
- d'évaluer la mise en œuvre des mesures et leur efficacité, avec, si nécessaire, le soutien d'experts.

Ce comité est composé de :

- Mme Fabienne Clavien-Jordan, responsable de l'OEI
- M. Guy Dayer, responsable de l'OES
- Mme Romaine Schnyder, directrice du CDTEA
- Mme Aian Jaffé, collaboratrice scientifique au SFOP
- Mme Nathalie Duc, responsable de la formation continue au SHE
- M. Gaétan Debons, chef de l'OCQH
- M. Jean-Blaise Sepey, représentant du SSP
- Mme Marie-France Fournier, responsable de l'Office cantonal AI



- MM. Florian Piasenta et Niklaus Furger, représentants de la Fédération des communes valaisannes
- Dr. Boris Guignet, représentant de l'Hôpital du Valais
- Dr Alain Wimmensberger, représentant de la société médicale du Valais
- Mme Wil Clavier, représentante de l'Association Autisme Valais
- Mme Andrea Jordan, représentante de l'Association Autismus Wallis.

Ce comité se réunira pour la première fois à la fin février 2023.

Relevons que trois EPT ont été créés dans le cadre du budget 2023 auprès de l'Office éducatif itinérant afin de démarrer des prises en charge intensives sous la forme d'un pilote. Un bilan sera fait au terme de l'année 2023. Le projet s'étendra ensuite durant les prochaines années en fonction des moyens qui seront alloués aux différents Services.

Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une large diffusion car il s'agit d'un document technique à l'intention du Conseil d'Etat. Il est toutefois disponible auprès du Service cantonal de la jeunesse.

En espérant que ces éléments répondent à votre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, l'expression de nos sentiments distingués.



**Christophe Darbellay**  
Conseiller d'Etat

*Signature apposée. À votre demande, nous vous transmettrons une version originale signée*

**Copies à** Service parlementaire  
Président du Grand Conseil